

Les statuts

Que doit être le contenu et s'y référer pour l'organisation de la gouvernance

Les statuts sont l'acte fondateur de l'association.

Que sont les statuts d'une association ?

Les statuts comportent les informations décrivant l'objet, ou le but, de l'association et ses règles de fonctionnement.

Les statuts peuvent être complétés par un règlement intérieur.

Une copie des statuts doit être fournie en accompagnement de la déclaration de l'association en préfecture.

Quelle est la forme des statuts ?

Les statuts sont rédigés en français par les fondateurs de l'association (2 personnes minimum).

Ils sont écrits librement sans forme particulière.

Quels éléments figurent sur les statuts ?

Il est vivement conseillé de faire figurer les éléments suivants :

- Titre de l'association, objet, durée et siège social
- Conditions d'admission et de radiation de ses membres
- Règles d'organisation, de fonctionnement de l'association et détermination des pouvoirs attribués aux membres chargés de l'administrer
- Règles d'attribution des biens de l'association en cas de dissolution (volontaire, statutaire, judiciaire)
- Mentionner qu'elles fournissent des services ou vendent des produits de manière habituelle.



Les statuts

Que doit être le contenu et s'y référer pour l'organisation de la gouvernance

Il est recommandé de ne pas faire figurer dans les statuts des informations qui risquent de devenir rapidement obsolètes. Par exemple le montant des cotisations ou des informations personnelles (ex : nom, prénom et adresse des membres fondateurs).

Attention : les statuts initiaux peuvent affirmer que l'association a vocation à être propriétaire d'un bien immobilier mais non qu'elle est propriétaire (pas de personnalité juridique tant que sa création n'est pas encore publiée au JOAFE).

Et le règlement intérieur ?

Le règlement intérieur est un document qui précise et complète les statuts d'une association 1901. Généralement facultatif, il peut néanmoins s'avérer d'une grande utilité. Notamment pour la définition des règles qui régissent les rapports entre l'organisation associative et ses membres. Mais également les relations entre ses adhérents eux-mêmes.

Statuts-types des Foyers Ruraux et association affiliées :

- [en version modifiable .doc \(2020\)](#)
- [en version .pdf \(2007\)](#)
- [en version modifiable .doc \(2007\)](#)

Exemple de statuts d'associations :

- [Le Café Asso](#)

aller + loin

Quelques sites de référence :

- [service-public.fr](#) "Rédaction des statuts d'une association"
- [association.gouv.fr](#) "Rédaction des statuts d'une association"

Vos Fédés

FDJR78

fdfr.78@mouvement-rural.org

01 34 89 93 22

FDJR77

contact@fdfr77.org 01 64 64 28 21

FDJR95

fdfr95@fdfr95.asso.fr

01 34 67 45 29